

<https://www.zurbains.com/actualites/revue-de-presse-web/refus-d-obtemperer-outrage-et-rebellion-le-proces-du-rappeur-moha-la-squale.html>



# Refus d'obtempérer, outrage et rébellion : le procès du rappeur Moha La Squale renvoyé au 18 mars 2021

franceinfo:

- Actualités - Revue de presse web -  
Date de mise en ligne : jeudi 9 juillet 2020

---

Copyright © Zurbains - Tous droits réservés

---

L'artiste parisien, connu pour ses improvisations, avait été interpellé le 19 juin dans le 18e arrondissement de Paris à la suite d'un contrôle routier de routine au cours duquel il avait tenté de fuir.